

L'ABSENCE DE TEXTE CHETL, 4

‘NO HAY NADA’ OU ‘LA CATALOGNE, SOURCE
INTARISSABLE’ ? RÉFLEXIONS SUR UNE EXPÉRIENCE DE
RECHERCHE ENTRE ABONDANCE ET ABSENCE D’ARCHIVES

PAR STÉPHANE PÉQUIGNOT

MOTS-CLÉS : ARCHIVES, CATALOGNE, HISTORIOGRAPHIE

Résumé : L’accessibilité aux Archives de la Couronne d’Aragon (Barcelone) a beaucoup varié, et l’abondance exceptionnelle de ces fonds pour le Moyen Âge a constitué le motif de multiples discours. Les conditions et les perspectives de travail des historiens en ont été et en sont encore affectées.

Abstract : The accessibility of the archives of the Crown of Aragon (Barcelona) has much varied, and the exceptional abundance of these sources for the Middle Ages has provided the theme of many a learned article or lecture. The conditions and the perspectives of those historians who work on this area have been and still are much influenced by this changing level of access.

Pour citer cet article :

– PÉQUIGNOT Stéphane « ‘No hay nada’ ou ‘la Catalogne, source intarissable’ ? Réflexions sur une expérience de recherche entre abondance et absence d’archives », dans *L’absence de texte, CEHTL, 4*, Paris, Lamop, 2011 (1^{re} éd. en ligne 2012).

Cet article est sous licence [Creative Commons 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) BY-NC-ND. – Vous devez citer le nom de l’auteur original de la manière indiquée par l’auteur de l’œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation. – Vous n’avez pas le droit d’utiliser cette création à des fins commerciales. – Vous n’avez pas le droit de modifier, de transformer ou d’adapter cette création.

‘No hay nada’ ou ‘la Catalogne, source intarissable’ ?

Réflexions sur une expérience de recherche entre abondance et absence d’archives

PAR STÉPHANE PÉQUIGNOT*

L’idée et le titre de ce bref article proviennent des Archives de la Couronne d’Aragon, à Barcelone. Plus précisément, de conversations tenues dans deux pièces du bâtiment qui abrite depuis 1994 les documents et la salle de consultation¹ : l’espace de repos, le bureau du secrétaire (*secretario*) des archives. En juin 1998, à l’occasion de mon premier – et dernier – entretien avec le remarquable connaisseur des fonds qui exerçait alors cette charge, je me suis enquis de l’existence d’éventuelles pièces inédites concernant la diplomatie du roi d’Aragon Jacques II (1291-1327) et les rapports de l’Empire avec la Couronne à la fin du Moyen Âge. Une réponse simple et sans appel me fut opposée : *no hay nada*, il n’y a rien, rien qui n’ait déjà été vu et travaillé par les historiens. Quelques

* École Pratique des Hautes Études (Paris)

1. Les archives étaient auparavant conservées dans le Palau del Lloctinent, non loin de la cathédrale de Barcelone. Ce bâtiment historique a réouvert ses portes en 2007, mais la consultation des documents s’effectue toujours dans l’édifice moderne de la rue Almogàvers.

mètres plus loin pourtant, près de la machine à café, les propos des chercheurs étaient bien différents. Presque tous faisaient le récit de trouvailles inespérées, évoquaient quotidiennement la grande richesse de la documentation, son caractère inépuisable et surprenant, accablant parfois. Il semblait, à les écouter, que les Archives de la Couronne d'Aragon et les fonds catalans en général fussent une source intarissable d'archives médiévales.

Au-delà d'une anecdote qui révèle l'inquiétude, somme toute assez fréquente, d'un conservateur soucieux de préserver 'ses' fonds – une interprétation corroborée par la manifestation en ce cas rituelle d'une même mauvaise volonté initiatique et passagère à l'encontre d'autres visiteurs étrangers, singulièrement lorsqu'ils étaient français –, le contraste saisissant entre le discours de l'archiviste et l'enthousiasme des historiens peut aussi conduire à engager une réflexion plus globale sur une configuration de recherche assez peu commune pour les médiévistes. D'un point de vue quantitatif tout d'abord, l'appréciation optimiste exprimée dans la salle de repos était largement fondée, y compris pour le domaine restreint qui m'intéressait alors. L'abondance documentaire est en effet réelle en Catalogne. Quelques exemples suffiront ici à rappeler les dimensions d'un phénomène dont l'ampleur est désormais assez bien connue, et qui concerne autant le Moyen Âge central que les XIII^e-XV^e siècles. Pierre Bonnassie estime le nombre d'actes conservés à environ 5.000 pour le X^e siècle et à 10.000 pour le XI^e siècle, avec une proportion notable de parchemins

originaux et d'écrits n'émanant pas d'autorités ecclésiastiques². Lors d'une enquête sur la région côtière du Maresme, au nord de Barcelone, Coral Cuadrada a pour sa part déniché de nombreuses chartes des XI^e-XIV^e siècles dans des fonds privés³. En Catalogne, des archives médiévales tombent même encore du ciel, ou, pour le moins, des voûtes. En 2003, à l'occasion de la rénovation d'une petite église paroissiale, à Vilanova de la Sal, dans la Noguera (une *comarca* située dans les piémonts pyrénéens, au nord de Lérida, et dont la capitale est Balaguer),

2. P. BONNASSIE, *La Catalogne au tournant de l'an mil : croissance et mutations d'une société*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 15-22. L'estimation est reprise par d'autres spécialistes, par exemple M. ZIMMERMANN, « La Catalogne », dans *Sociétés méridionales autour de l'an mil, répertoire des sources et documents commentés*, coord. M. Zimmermann, Paris, CNRS, 1992, p. 147 ; A. J. KOSTO, *Making Agreements in Medieval Catalonia : Power, Order, and the Written Word, 1000-1200*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought. Fourth Series, 51). Martin Aurell relève pour sa part de façon caractéristique « la qualité [remarquable] des documents contenus dans les chartriers et copiés dans les cartulaires de la Catalogne médiévale » (M. AURELL, *Les noces du comte : mariage et pouvoir en Catalogne, 785-1213*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995 [Histoire ancienne et médiévale, 32], p. 24). Pour un panorama général sur la documentation de la période, voir M. ZIMMERMANN, « La Catalogne », art. cité, p. 147-158, suivi de l'édition de nombreux actes. Les parchemins des « archives des comtes de Barcelone » (l'appellation fait l'objet de débats historiographiques) conservés aux Archives de la couronne d'Aragon sont désormais édités pour la période 1076-1162 : *Els pergamins de l'Arxiu comtal de Barcelona, de Ramon Berenguer II a Ramon Berenguer IV*, 4 vol., dir. I. J. Baiges, G. Feliu et J. M. Salrach, Barcelone, Fundació Noguera/Lérida, Pagès Editors, 2010.

3. C. CUADRADA, *El Maresme medieval : les jurisdiccions baronals de Mataró i Sant Vicenç-Vilassar : hàbitat, economia i societat, segles X-XIV*, Barcelone, Dalmau, 1988.

l'effondrement d'un faux-plafond a révélé l'existence d'un coffre rempli de livres, de parchemins et de papiers du monastère prémontré de Santa Maria de Bellpuig de les Avellanes. Ce véritable trésor avait été mis à l'abri en 1835 pour garder la mémoire des droits de propriété de l'institution et faire pièce à la *desamortización*, le mouvement de vente forcée des biens de mainmorte qui affectait alors le patrimoine des ordres religieux. De la sorte, quelque 77 parchemins originaux des XI^e-XIII^e siècles ont pu être conservés, ainsi qu'un imposant cartulaire de Bellpuig abritant la transcription de nombreux actes émis depuis le XIII^e siècle⁴. Enfin, dans les Archives de la Couronne d'Aragon elles-mêmes, à quelques dizaines de mètres seulement du bureau du secrétaire, dans un autre bâtiment, 6387 registres de la chancellerie royale forment aujourd'hui encore une série presque continue, depuis le milieu du XIII^e siècle jusqu'en 1727⁵ – et ils constituent seulement une partie des fonds...

Les historiens ont logiquement porté leur attention sur les raisons d'une telle abondance. Pour les périodes les plus

4. P. FREEDMAN et F. SABATÉ, « Jaume Caresmar i les fonts històriques de l'Església catalana », *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, 51, 2007-2008, p. 13-38.

5. Les premiers volumes catalogués dans la section *Cancelleria* ne constituent néanmoins pas des registres de chancellerie à proprement parler. Sur cette section, voir de manière générale, le guide des archives le plus récent, F. UDINA MARTORELL, *Guía histórica y descriptiva del Archivo de la Corona de Aragón*, Madrid, 1986 ; ainsi que l'inventaire des registres de chancellerie produits durant le règne d'Alphonse le Magnanime (1416-1458), B. CANELLAS et A. TORRA, *Los registros de la Cancillería de Alfonso el Magnánimo*, Madrid, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte, Subdirección General de los Archivos Estatales, D.L., 2000.

hautes, le phénomène a d'ores et déjà clairement été mis en relation avec la prégnance du droit écrit et, corrélativement, avec un souci affirmé de préservation des titres et des actes⁶. D'autres facteurs ont ensuite joué un rôle déterminant dans la production et la conservation d'un nombre de pièces très élevé : la diffusion du notariat puis, à partir de la deuxième moitié du XII^e siècle, le caractère polycentrique d'un pouvoir royal recourant abondamment à l'écrit pour gouverner, une pratique bientôt facilitée par la généralisation de l'usage du papier consécutive à la conquête du royaume de Valence dans les années 1230-1240⁷. Enfin, malgré des conflits et des soubresauts politiques nombreux, en dépit de saisies,

6. Voir par exemple A. J. KOSTO, *Making Agreements in Medieval Catalonia*, *op. cit.* ; M. ZIMMERMANN, *Écrire et lire en Catalogne, IX^e-XII^e siècle*, 2 vol., Madrid, Casa de Velázquez, 2003 (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 23), notamment le t. I. Pour une mise en perspective de cet ouvrage, notamment en termes de diplomatique, voir P. CHASTANG, « La langue, l'écriture et l'histoire. La singulière Catalogne de Michel Zimmermann », *Médiévales*, 52, printemps 2007, p. 171-180 ; L. MORELLE, « Michel Zimmermann : l'écriture documentaire comme théâtre d'expérimentation », *Médiévales*, 52, printemps 2007, p. 181-196.

7. R. I. BURNS (SJ), *Societat i documentació en el regnat de València. Els documents registrats de Jaume I el Conqueridor (1257-1276)*, Valence, Climent, 1988 (Biblioteca d'Estudis i Investigacions Tres i Quatre, 14) ; F. M. GIMENO BLAY, *Escribir, reinar. La experiencia gráfico-textual de Pedro IV el Ceremonioso (1336-1387)*, Madrid, Abada, 2006 (Serie Lecturas de Historia. Historia Moderna) ; P. CORRAO, « Stati regionali e apparati burocratici nella Corona d'Aragona (sec. XIV e XV) », dans *La Mediterrània de la Corona d'Aragó, segles XIII-XVI. VII Centenari de la Sentència arbitral de Torrellas, 1304-2004. XVIII Congrés d'Història de la Corona d'Aragó (València, 2004)*, éd. R. Narbona Vizcaíno, Valence, Universitat de València & Fundació Jaume II el Just, 2005, t. II, p. 99-143.

d'incendies et de disparitions multiples, les archives médiévales n'ont pas éprouvé en Catalogne à l'époque moderne et contemporaine de destruction ou de déperdition systématique et massive.

L'exploration des causes de l'abondance mérite certainement encore d'autres études, en particulier pour les derniers siècles du Moyen Âge. Néanmoins, une autre voie, complémentaire, peut s'avérer utile pour surmonter 'l'extase convenue' devant la richesse des fonds catalans⁸. Légitimement considérées comme des phénomènes quantifiables, les situations d'abondance et de pauvreté documentaires résultent en effet d'histoires croisées de la préservation des fonds et de pratiques d'accessibilité plus ou moins ritualisées, et elles sont également le motif de discours aux finalités variées. Ces différents aspects de la dialectique abondance/pénurie documentaire affectent le travail des historiens. On voudrait en donner ici quelques éléments d'appréciation en retraçant l'évolution des Archives de la Couronne d'Aragon comme cadre de recherches, puis en évoquant brièvement une expérience personnelle des fonds.

L'accessibilité à la manne, éléments d'une histoire

La documentation médiévale de ces archives s'est accrue de façon notable depuis le XIX^e siècle, notamment avec l'intégration des fonds de la Diputació de Catalogne et des monastères supprimés dans les années 1830, puis, à la fin du XIX^e siècle, avec l'entrée des documents du Real Patrimonio

8. On paraphrase ici M. ZIMMERMANN, *Écrire et lire en Catalogne, op. cit.*, vol. I, p. 9.

séparés depuis les origines de ceux de la chancellerie royale⁹. Mais, plus que l'histoire de la constitution des dépôts, importera ici celle de leur accessibilité¹⁰. Rendue possible par une ordonnance des Corts de 1481 pour les actes passés « de partie à partie », l'expédition d'une copie était initialement soumise à un contrôle très strict¹¹, et les érudits ne pouvaient consulter les archives royales de Barcelone (*arxiu re[i]al de*

9. Il s'agit essentiellement de documents financiers et fiscaux, notamment de la documentation du *mestre racional*. Sur cette figure-clef dans l'organisation administrative de la couronne d'Aragon, voir T. de MONTAGUT I ESTRAGUÈS, *El Mestre Racional a la Corona d'Aragó (1283-1419)*, 2 vol., Barcelone, Fundació Noguera, 1987 (Textos i Documents, 13-14).

10. Sur l'histoire des Archives de la Couronne d'Aragon, voir F. de BOFARULL I SANS, *Historia del Archivo de la Corona de Aragón*, Barcelone, « Pruebas de un libro inédito, anteriores a 1916 » [exemplaire unique aux Archives de la Couronne d'Aragon, cote : LIII/1/112], qui transcrit de nombreux documents sur lesquels se fondent ensuite E. GONZÁLEZ HURTEBISE, *Guía histórico-descriptiva del Archivo de la Corona de Aragón*, Madrid, Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos, 1920 ; J. E. MARTÍNEZ FERRANDO, *El Archivo de la Corona de Aragón*, Barcelone, Aymá, 1944 (Barcelona Histórica i Monumental, 5) ; F. UDINA MARTORELL, *Guía histórica y descriptiva del Archivo de la Corona de Aragón*, *op. cit.*

Des perspectives neuves, étayées par une base documentaire élargie, ont été ouvertes par R. I. BURNS (SJ), *Societat i documentació en el regnat de València*, *op. cit.*, p. 15-26 ; R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Las primeras ordenanzas de l'Arxiu Reial de Barcelona, 1384 [Las primeras Ordenanzas del Archivo Real de Barcelona, 1384]*, Madrid, Ministerio de Cultura, 1993 ; C. LÓPEZ RODRÍGUEZ, « Orígenes del Archivo de la Corona de Aragón, (en tiempos, Archivo Real de Barcelona) », *Hispania*, 67, 2007, p. 413-454 ; R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Reyes y archivos de la Corona de Aragón : siete siglos de reglamentación y praxis (siglo XII-XIX)*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 2008 (Fuentes históricas aragonesas, 44), dans lequel sont éditées de nombreuses pièces décisives pour l'histoire des archives.

Barcelona)¹² que s'ils étaient eux-mêmes archivistes, bénéficiaient de leur intercession ou disposaient d'un *permiso*, une autorisation spéciale. L'un des premiers utilisateurs extérieurs, l'historiographe de la Diputación de Saragosse Jerónimo Zurita, dut ainsi produire un mandat royal pour effectuer les lectures et les *excerpta* nécessaires à ses *Anales*, composées dans les années 1550-1580¹³. D'autres historiens, peu nombreux, ont ensuite pu copier ou faire transcrire des documents au xvii^e siècle et, plus encore, sous les Bourbons, au xviii^e siècle. Plusieurs projets discutés aux Corts prévoyaient alors que les originaux pourraient, après demande préalable, être consultés en présence de l'archiviste, qui serait rétribué

11. *volem e ordenam que lo scrivà de nostre real archiu qui és dins la nostra ciutat de Barcelona sie tengut mostrar e donar traslat, satisfet empero de son salari condecant, de tots los actes tocants interès de part a part : en las cosas, empero, que hauran esguart al interès de la regia cort, haja haver manament nostre o del nostre primogènit o loctinent general o governador general o portantvens de aquell* (cité par R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Reyes y archivos, op. cit.*, p. 71).

12. La dénomination 'Archives de la Couronne d'Aragon' devient courante à partir du xviii^e siècle seulement.

13. Á. CANELLAS LÓPEZ, « El historiador Jerónimo Zurita », dans *Jerónimo Zurita, su época y su escuela. Congreso Nacional, ponencias y comunicaciones, convocado por el departamento de Historia Moderna de la Facultad de Filosofía y Letras*, Madrid, Institución Fernando el Católico, 1986, p. 7-22 ; A. ALCOBERRO, « El Archivo Real de Barcelona y la historiografía humanista », *Pedralbes. Revista d'Història Moderna*, 13/2, 1993, p. 515-524 ; D. NAVARRO BONILLA, « Noticias históricas en torno a la segunda edición de la primera parte de los Anales de Zurita (Juan Bautista de Negro-Simón de Portonariis, 1585) », *Revista de Historia Jerónimo Zurita*, 74, 1999, p. 104-105 ; A. DOMINGO MALVADI, *Disponiendo anaqueles para libros : nuevos datos sobre la biblioteca de Jerónimo Zurita*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 2010, p. 22.

pour cette tâche en fonction du temps passé et de la nature de l'affaire¹⁴. Parallèlement, des instruments de description ont été développés, par exemple les volumineux *Indices* in-folio de José Llaris¹⁵.

Mais le véritable tournant est pris dans la première moitié du XIX^e siècle, sous l'impulsion et la férule de l'archiviste Próspero de Bofarull. Auteur en 1820 d'un important projet de règlement (non adopté) pour un *Primer archivo Nacional y General de los Condes de Barcelona y de la antigua Corona de Aragón*, Bofarull puis son fils Manuel, qui prend sa succession en 1849, procèdent à une importante réorganisation des fonds. Mieux connues, les archives entrouvrent un peu leurs portes. En 1820, Bofarull père réclame, timidement, un libre accès à l'ensemble des inventaires et autres instruments d'orientation dans les fonds, la consultation des documents devant toutefois rester une prérogative de l'archiviste. Une circulaire royale du 20 avril 1844 va dans ce sens, mais demeure très restrictive¹⁶, à tel point que les Bofarull tentent de convaincre l'autorité royale de se montrer plus accommodante. Ils remettent notamment en cause la pertinence de la distinction entre papiers « littéraires » et « papiers purement historiques » (*papeles puramente históricos*) d'un accès bien plus difficile, tout en plaidant en faveur d'une limitation de la catégorie des

14. R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Reyes y archivos, op. cit.*, p. 131. Pour une liste des érudits ayant pu consulter les archives avant l'ère Bofarull, *ibid.*, p. 167-178.

15. Ils sont en libre accès dans la salle de consultation des Archives de la Couronne d'Aragon.

16. Le document est édité par R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Reyes y archivos, op. cit.*, p. 427-428.

« papiers réservés » et « très réservés » (*papeles reservados, muy reservados*), soustraits de fait à la consultation, sauf dérogation exceptionnelle. Mais ils n'obtiennent pas satisfaction. Dans ce contexte, l'ouverture modeste et sous contrôle des archives contribue à rendre l'archiviste plus incontournable encore. Il devient pour les érudits une sorte de guide quasi-omniscient dont il faut absolument se concilier les faveurs¹⁷. Les historiens catalans, espagnols et étrangers s'informent souvent auprès de lui de l'état des fonds, ils lui amènent de précieuses recommandations, ils le choient. Pour préparer son *Histoire de don Pedre I^{er} roi de Castille*¹⁸, Prosper Mérimée cherche ainsi l'appui de Próspero de Bofarull avant même de venir à Barcelone en 1846 :

« Je suis on ne peut plus sensible de vos offres obligeantes, et il ne tiendra pas à moi que je n'en profite au plutot. Puisque vos Archives contiennent 'por centenares'¹⁹, des pièces aussi importantes que celles que vous avez eu la

17. Sur la figure de Bofarull, voir M. MILÁ Y FONTANALS, *Noticia de la vida y escritos de Don Próspero de Bofarull y Mascaró, Archivero y Cronista de la Corona de Aragón*, Barcelone, Imprenta de Juan Oliveres y Monmany, 1860 ; R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Reyes y archivos, op. cit., ad indicem* ; ID., « Próspero de Bofarull, entre el viejo y el nuevo Archivo de la Corona de Aragón », dans *Archivi e storia nell'Europa del XIX secolo. Alle radici dell'identità culturale europea. Atti del convegno internazionale di studi nei 150 anni dall'istituzione dell'Archivio Centrale, poi Archivio di Stato, di Firenze. Firenze, 4-7 dicembre 2002*, éd. I. Cotta et R. Manno Tolu, Ministero per i Beni e le Attività Culturali, Direzione Generale per gli Archivi, 2006, p. 627-666.

18. P. MÉRIMÉE, *Œuvres complètes*, III, *Histoire*, t. 2, *Histoire de don Pedre I^{er} roi de Castille et autres écrits sur l'histoire de l'Espagne*, coord. A. Fonyi. Textes établis, présentés et annotés par M. Garcia et J. Pérez, Paris, Champion, 2009.

bonté de m'envoyer, je comprends que je ne vais achever mon travail sans les avoir examinées [...] Si comme je l'espère, j'ai quelques semaines de loisir, ce serait vers le milieu d'Octobre que je viendrais vous faire ma cour et vous demander votre bienveillance et vos excellents conseils pour mon petit travail. Mais serez-vous à Barcelone à cette époque ? Les archives seront-elles ouvertes ? voilà ce que j'ignore et ce que je serais fort heureux d'apprendre. Je crains aussi d'être un peu embarrassé pour lire vos vieilles chartes. Je déchiffre nos écritures françaises du 14^{ème} siècle, mais je n'ai nulle habitude de la paléographie espagnole. La seule charte espagnole que j'ai examinée est une donation de Henri II à Bertrand du Guesclin [...] En tout cas, Monsieur, vous présent, j'aurai un Œdipe pour deviner les énigmes, mais je tâcherai cependant de ne pas vous être trop importun²⁰ ».

On observe donc dans ces archives qui n'ont guère souffert des guerres et des révoltes l'accroissement réel d'une manne documentaire progressivement mieux organisée et inventoriée, devenue au sein d'une institution assumant de nouvelles fonctions un peu plus accessible, mais qui peut être atteinte et utilisée par les historiens seulement au terme de plusieurs filtres : il faut obtenir une autorisation pour entrer, pénétrer dans le cercle des élus, voire des amis érudits²¹,

19. « Par centaines ». Mérimée reprend ici à son compte une expression figurant dans une lettre de Bofarull.

20. Lettre du 4 septembre 1846 (éd. J. E. MARTINEZ FERRANDO, *Próspero de Bofarull y Próspero Mérimée (una amistad ejemplar)*, Reus, Asociación de estudios reusenses, 1954, doc. 4, p. 70-71).

21. Mérimée recommande par exemple à Manuel Bofarull l'abbé Valentinelli, un « confrère en science et en amabilité » : *Celebrara mucho ver*

flatter, séduire, apprivoiser, convaincre l'archiviste détenant la clef du labyrinthe – au risque sinon de se retrouver devant une abondance illisible, plus frustrante encore que l'absence de documents²².

Grâce à l'ouverture progressive des dépôts à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, à la multiplication des inventaires et, de façon générale, au travail et à l'aide des archivistes, les médiévistes ont au XX^e siècle pu travailler dans des conditions véritablement exceptionnelles et consulter jusqu'à fort récemment de très nombreux originaux avec une facilité et à une vitesse déconcertantes. La digitalisation et la mise en ligne sur le site PARES de plusieurs milliers de documents constituent une forme d'aboutissement de cette évolution séculaire²³. Néanmoins, comme les historiens travaillent de plus en plus devant leurs ordinateurs, à bonne

el Archivo de la Corona de Aragon bajo los auspicios de quien hizo tanto para los progresos de este establecimiento. Mi amigo es uno de los doctos de Italia, digno de apreciar los tesoros que V. le enseñara. En fin es un cofrade que le presente a V., cofrade en ciencia y amabilidad (lettre du 9 août 1858, Venise, *ibid.*, p. 100).

22. Próspero de Bofarull compose ainsi le 27 mai 1844 une réponse très détaillée à la cédule royale du 20 avril qu'il juge trop sévère et restrictive pour les lettrés intéressés par les fonds : *pues a mi corto entender se cierran con ella sus puertas a todo literato y persona particular que trate solo de ilustrar hechos o derechos públicos o privados que ninguna relación tengan con los negocios de Estado o de los altos personajes que han figurado en él*. Il demande par conséquent un élargissement ou une modification des restrictions laissant une plus grande marge d'appréciation aux archivistes, au risque sinon de laisser les archives demeurer à l'état de mines d'or inexploitées : *pues de otro modo los archivos generales no seran mas que unas minas de oro sin explotar* (R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, *Reyes y archivos*, *op. cit.*, p. 440).

23. Il s'agit du *Portal de Archivos Españoles* : <http://pares.mcu.es/> [consulté le 20 décembre 2011].

distance des fonds, il semble que leurs liens avec les archivistes se distendent. Aux archives même, il n'est symboliquement plus nécessaire depuis 2007 de passer par le bureau du secrétaire pour établir une carte. La présentation d'une pièce d'identité au vigile s'avère désormais suffisante pour entrer dans la salle de lecture²⁴. Pourtant, ces abondantes archives ne sont pas devenues totalement accessibles. Si la masse réellement disponible est désormais bien plus considérable, le processus d'ouverture n'a pas été absolument univoque et dénué d'effets collatéraux. Certaines reliures de registres effectuées au XIX^e siècle ont par exemple séparé des folios auparavant réunis. Les nouvelles classifications des fonds, notamment la création à la chancellerie d'une section de *Cartas reales* rassemblant chronologiquement les documents en papier en fonction de leur système de datation, en ont fait disparaître d'anciennes (par armoires, par sacs, par affaires), ce qui a contribué à rendre plus difficile l'accès à certaines pièces. On observe même quelques *deperdita* dans la section de la chancellerie royale, dont l'égaré est signifié au milieu des liasses de parchemins ou des caisses de *cartas reales* par l'indication de la date de la première constatation du manque. D'autre part, le rôle médiateur des archivistes n'a pas disparu, il s'est déplacé. Aujourd'hui, il demeure des zones très peu inventoriées, où l'on avance encore à tâtons, par exemple le fonds gigantesque du *Battle General* ; tout n'est pas digitalisé, ce qui l'est déjà n'apparaît pas toujours en ligne ; surtout, il

24. Une pratique séculaire est de la sorte abandonnée, puisqu'il n'est plus nécessaire de justifier préalablement d'un thème de recherches afin de pénétrer dans les archives.

faut pour l'historien apprendre à gérer une absence nouvelle, à faire progressivement son deuil des originaux. Habités par l'impératif nécessaire de conservation, les archivistes ne les transmettent plus qu'avec une extrême réticence dès lors qu'existe un microfilm ou une copie numérisée. Cette inaccessibilité a même durant un temps pu être redoublée par la soustraction à la communication de documents jugés en trop mauvais état, des pièces pestiférées, stigmatisées par un point rouge, un *punto rojo*²⁵. Comme ils n'étaient pas microfilmés, de nombreux chercheurs ont protesté et même suggéré de les brûler, puisque l'on ne pouvait ni les voir, ni les photographier ! Mais, en réalité, les critères d'exclusion étaient largement flous... et la digue opposée aux historiens friable par endroits. La consultation était en ce cas souvent affaire de négociation, et de persévérance : l'on savait que tel archiviste ne fléchirait jamais, tandis qu'avec le temps, on finissait par apprendre que tel autre serait plus susceptible d'être convaincu. C'est ainsi que j'ai pu consulter à la sauvette des registres du *Mestre racional* (en bon état), grâce à un pacte tacite passé avec un ou une archiviste qui pouvait les sortir des armoires l'après-midi seulement, jamais plus de deux heures par registre, et à l'insu de son chef²⁶. Récemment, une nouvelle procédure administrative avec un formulaire spécifique a été créée : les historiens doivent à ce titre user de toute leur rhétorique pour persuader le responsable de la

25. On se fonde ici sur des observations (participatives...) effectuées durant les années 2001-2006.

26. Les personnes concernées n'exercent plus, mais l'on maintient ici délibérément une forme d'imprécision afin de préserver leur anonymat.

section concernée, voire le directeur des archives de leur laisser consulter l'original.

Malgré des fonds considérables, des inventaires et une accessibilité remarquablement améliorés, l'abondance documentaire ne signifie donc pas pour les historiens la disparition de la figure des documents absents. La profusion suscite d'autres béances, de nouveaux degrés de présence, et d'absence. Il demeure une part d'ombre des archives, un résidu toujours vivace de leur caractère secret dont les contours et l'appréhension varient et se déplacent en fonction des rapports entre archivistes et historiens. Même là, l'opération historique pousse encore vers les pièces manquantes, des biens rares nimbés de mystère, source d'inquiétude et, parfois, de fantasmes des chercheurs.

Discours sur l'Arxiu, valeurs de l'abondance

Les Archives de la Couronne d'Aragon constituent donc une réalité institutionnelle et matérielle changeante, mais aussi, de façon indissociable, l'objet de nombreuses réflexions dans les ouvrages historiques, dans les guides, dans les prologues et les dédicaces des éditions de sources, entre chercheurs, dans l'espace public. Au-delà de l'enthousiasme suscité par l'ouverture de multiples possibilités d'investigation, la luxuriance documentaire est alors souvent investie d'une valeur non neutre, voire mise au service de lectures idéologiques qui affectent, traversent et tentent souvent de récupérer à leur profit le travail des historiens. On voudrait ici en esquisser la critique.

Les discours sur les archives royales de Barcelone se développent avec la consolidation de la figure de l'archiviste-historiographe et de publications fondées sur des pièces justificatives. Des œuvres historiographiques sont composées à partir des fonds des Archives royales de Barcelone depuis le XIV^e siècle. Dans ces écrits de natures diverses (généalogies, chroniques, inventaires, etc.), souvent utilisés par les archivistes comme instruments de travail pour localiser et dater des documents²⁷, les archives sont d'abord et principalement évoquées comme preuves, afin d'assurer des droits, de garantir des patrimoines. Elles constituent une source d'authenticité. S'inscrivant dans cette tradition fortement marquée par les pratiques de son métier, Pere Miquel Carbonell, archiviste à la fin du XV^e siècle, mentionne dans ses *Cròniques d'Espanya* les « Archives royales de la ville de Barcelone, où sont remisés les livres, les registres, les instruments et les vraies écritures authentiques » (*Real Arxiu de la ciutat de Barcelona, hon són recondits los llibres, registres, instruments y escriptures veres autèntiques*). Il souligne de façon récurrente qu'il a lui-même vu les documents, intègre des transcriptions dans un récit initialement destiné à servir d'instrument de travail aux archives, et use ainsi de ces dernières pour attester de la véracité de son propos²⁸.

27. M. TOLDRÀ I SABATÉ, « Sobre la presència d'algunes cròniques catalanes a l'Arxiu Reial de Barcelona », *Estudis Romànics*, 24, 2002, p. 169-188.

28. A. ALCOBERRO, « L'arxiu reial de Barcelona », art. cité ; Pere Miquel CARBONELL, *Cròniques d'Espanya*, 2 vol. éd. A. Alcoberro, Barcelone, Barcino, 1997, en particulier vol. I, p. 71, 94-98 ; voir également la recension de cet ouvrage par M. TOLDRÀ I SABATÉ, *Estudis Romànics*, 23, 2001, p. 351-355, et EAD., « Sobre la presència », art. cité.

Quelques décennies plus tard, dans les années 1550-1580, l'historien aragonais Jerónimo Zurita fait lui aussi dans ses *Anales* un usage considérable de la documentation issue des archives royales, mais, assez ingrat, ne les mentionne que par incidente, toujours pour souligner leur caractère de réserve d'authenticité²⁹. En 1601 encore, même tonalité dans un inventaire d'une partie des archives, la *Brúxula*, la « Boussole » de Pere Benet. Il y apparaît que certains registres, les *registra secreta*, sont nécessaires pour écrire l'histoire authentique des rois d'Aragon³⁰. Avec ce terme de « boussole », pointe toutefois une qualification des archives alors en plein

29. *De manera que en tiempo de tres años el rey don Ramiro fue elegido rey por los aragoneses y le dieron mujer y en ella hubo la hija que casó con el conde, y renunció el reino y se retrajo a Huesca ; en lo cual no se debe poner duda, porque de las donaciones de que aquí se hace mención y por escrituras muy auténticas sacadas de los libros de los feudos del archivo de Barcelona que se ordenaron en tiempo del rey don Alonso el segundo su nieto, y están tan verificadas con otros instrumentos, parece ser esto tan cierto que se puede tener por muy constante verdad* (Jerónimo ZURITA, *Anales de Aragón*, éd. A. Canellas López, Saragosse, Institución Fernando el Católico, Edición electrónica de J. Javier Iso (coord.), M. I. Yagüe et P. Rivero, 2003, livre I, cap. LVI, p. 96 [consultable en ligne : <http://ifc.dpz.es/recursos/publicaciones/24/48/ebook2473.pdf>]) ; *Mas no he podido descubrir por las memorias antiguas que hasta agora he visto, con quien casó esta vizcondesa [de Bearn] ; aunque en escritura auténtica del archivo de Barcelona parece que, estando el rey en Zaragoza dos años después desto por el mes de marzo de 1172, don Guillén de Moncada hizo homenaje al rey y le prestó juramento de fidelidad por todo el señorío de Bearne...* (*ibid.*, p. 126). Sur l'utilisation des archives de Barcelone par Zurita, voir Á. CANELLAS LÓPEZ, « Datos para la Historia de los Reinos Peninsulares en el primer tercio del siglo XIV. Dieciocho nuevos documentos de la alacena de Zurita », *Biblioteca de la Real Academia de la Historia*, 145, 1959, p. 231-286 ; ID., « Fuentes de Zurita : documentos de la alacena del cronista relativos a los años 1302-1478 », *Revista de Historia Jerónimo Zurita*, 23-24, 1970, p. 267-405.

développement en Espagne, en Aragon surtout : celle de l’océan, d’un autre Pont, d’une mer Noire où il faut pour naviguer disposer d’instruments d’orientation³¹. L’abondance s’avère ici autant une manne qu’une menace à conjurer.

L’ouverture progressive des archives, la diversification de leurs fonctions et la publication de nombreux corpus infléchissent ensuite les discours. Se développe alors, notamment au XVIII^e siècle, un sous-genre historiographique, l’éloge de l’*Arxiu*, qui trouve sa place essentiellement dans les prologues. Les historiens s’y livrent à des apologies récurrentes de l’opulence des fonds. En 1786, Antoni de Capmany, dans sa longue dédicace au roi Charles III des *Antiguos Tratados de Paces y Alianzas entre algunos reyes de Aragon y diferentes principes infieles de Asia y Africa, desde el siglo XIII hasta el XV* (« Anciens traités de paix et alliances passées par des rois d’Aragon avec des princes infidèles d’Asie et d’Afrique, du XIII^e au XV^e siècle »), offre son travail comme un

« petit échantillon des trésors inestimables renfermés dans les archives royales et générales de Barcelone, les plus anciennes, les plus copieuses, les plus précieuses et les plus universelles de toutes celles que possède l’Europe, et les

30. Legationum et Secretorum. *Si algú dessitja fer la veritable i absoluta història dels reis d’Aragó sense l’estudi d’aquests registres i d’altres similars fracasarà. Per això el diligentíssim autor Jeroni Çurita en els seus Annals, no comet els errors que comet algú dels nostres, per què és fama que va tenir-ho en comte* (R. CONDE Y DELGADO DE MOLINA, « La búrula del present Arxiu Real de Barcelona, de Pere Benet (1601). Primera guia de l’Arxiu », *Lligall*, 13, 1998, p. 21).

31. Sur l’usage de cette métaphore et, plus généralement, les discours sur les archives à l’époque moderne en Espagne, voir D. NAVARRO BONILLA, *La imagen del archivo : representación y funciones en España (siglos XVI y XVII)*, Gijón, Trea, 2003 (Biblioteconomía y administración cultural, 80).

plus dignes d’être connues du monde entier ; elles sont comme un monument de la fortune et de la gloire de notre nation qui, sans avoir besoin de mendier à l’étranger des modèles de tous les siècles dans l’art de régner, possède en sa maison des exemples antiques de princes sages, bienfaisants et dévoués³² ».

Un demi-siècle plus tard, Próspero de Bofarull s’exprime de façon similaire dans son introduction au premier tome de la *Colección de documentos inéditos del Archivo de la Corona de Aragón* :

« Il est en Europe peu de monarques qui, à l’instar de ceux d’Espagne qui ceignent la couronne des anciens États d’Aragon, peuvent se glorifier de posséder et de conserver un dépôt aussi riche et aussi copieux en actes de haut gouvernement et en correspondances diplomatiques et familiales de leurs augustes prédécesseurs³³ ».

32. *pequeña muestra de los inestimables tesoros que encierra el Real y General Archivo de Barcelona, el mas antiguo, copioso, precioso y universal de quantos posee la Europa, y el mas digno de ser conocido del mundo entero; y como un monumento de la fortuna y gloria de nuestra Nacion, que sin necesidad de mendigar de las extrañas modelos en todos los siglos del arte de reynar, tiene dentro de su casa exemplos antiguos de Príncipes sabios, benéficos, y esforzados* (Antonio de Capmany, y de Montpalau, *Antiguos Tratados de Paces y Alianzas entre algunos reyes de Aragon y diferentes príncipes infieles de Asia y Africa, desde el siglo XIII hasta el XV, copiados con orden de S.M. de los originales Registros del Real y General Archivo de la Corona de Aragon establecido en la Ciudad de Barcelona por D. Antonio de Capmany, y de Montpalau, vertidos fiel y literalmente del idioma antiguo lemosino al castellano, y exórnados con várias notas históricas, geográficas, y políticas*, Madrid, en la Imprenta Real, 1786, p. xiv).

33. *Pocos monarcas de Europa pueden gloriarse de poseer y conservar un depósito tan rico y copioso de actas del alto gobierno y de correspondencias diplomáticas y familiares de sus augustos predecesores, como los de España que ciñen la corona de los antiguos*

En 1853, dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture solennelle du nouveau bâtiment des archives, son fils Manuel de Bofarull précise l'importance politique que revêtent ces fonds abondants pour la monarchie espagnole :

« C'est dans l'instruction publique, qui accompagne toujours les institutions libres, et dans l'intelligence reconnue des conseillers de la Couronne que la haute pénétration de la reine notre princesse trouve des soutiens décidés et puissants, qui la conduisent rapidement et de façon judicieuse dans le vaste champ de la civilisation moderne; en donnant la première impulsion à toutes les branches et à tous les établissements publics, l'on évoque les grands souvenirs et l'on ressuscite les traditions mortes. Les études historiques retrouvent l'importance qui leur revient, et les riches sources qui renferment la mémoire des générations passées sont regardées avec une prédilection spéciale par le gouvernement, et l'on fait observer à S. M. que les archives choisies des Indes occupant à Séville l'un des meilleurs bâtiments du célèbre Herrera, les archives extrêmement abondantes de la couronne de Castille étant établies dans le château ancien et sévère de Simancas, les archives non moins importantes de la couronne d'Aragon réclament un éclat similaire [...]»³⁴.

estados de Aragón (Colección de Documentos inéditos del Archivo General de la Corona de Aragón, dir. Prosper Bofarull y Mascaró, Barcelone, Eusebio Montfort, 1847, t. I, p. iii).

34. *En la ilustración pública, que acompaña siempre á las instituciones libres, y en la reconocida inteligencia de los consejeros de la Corona, la alta penetración de la Reina Nuestra Señora halla decididos y poderosos auxiliares, que la conducen rápida y acertadamente por el ancho campo de la moderna civilización ; y dando el primer impulso á todos los ramos y á todos los establecimientos públicos, se evocan los grandes recuerdos y se resucitan las muertas tradiciones. Los estudios históricos recobran su*

Manuel de Bofarull regrette toutefois de lamentables absences : la destruction des archives des comtes de Barcelone par al-Manşūr en 985³⁵, la saisie de fonds par les troupes napoléoniennes, les dispersions provoquées par la *desamortización*. Ces manques irrémédiables rehaussent encore l'importance de l'ouverture du *sanctus sanctorum* et le soutien monarchique à des publications systématiques permettant de cerner le caractère et l'histoire véritables des Catalans. La *fama* des archives s'étend ainsi désormais à la société espagnole et à toutes les nations cultivées d'Europe. De nombreux étrangers venus s'abreuver à cette source intarissable de vérités historiques en attestent. Le philologue Milà i Fontanals, énumérant dans sa biographie de Próspero de Bofarull les visiteurs illustres des archives, se plaît ainsi à citer une lettre

debida importancia, y los ricos manantiales que encierran la memoria de las pasadas generaciones son mirados con especial predilección por el Gobierno, que haciendo observar á S.M. que el escogido archivo de Indias ocupa en Sevilla uno de los mejores edificios del célebre Herrera, y que el copiosísimo de la Corona de Castilla se halla establecido en el antiguo y severo castillo de Simancas, reclama igual lustre para el no ménos importante de la Corona de Aragón. (Memoria que en la solemne apertura del Archivo general de la Corona de Aragón, en el nuevo edificio á que ha sido trasladado de real órden, leyó su archivero D. Manuel de Bofarull y de Sartorio, el dia 18 de diciembre de 1853, Barcelone, Imprenta J. Oliveres y Monmany, 1853, p. 23-24).

35. Sur l'événement, son écho et son rôle fondateur dans le développement de l'historiographie catalane, voir M. ZIMMERMANN, « Les origines de la Catalogne d'après les *Gesta Comitum Barcinonensium*. Mythe fondateur ou récit étiologique ? », dans *Liber Largitorius. Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves*, études réunies par D. Barthélemy et J.-M. Martín, Genève, Droz, École Pratique des Hautes Études-Collège de France, 2003, p. 517-543.

laissée en 1844 par un envoyé extraordinaire du sultan ottoman, visiblement ébahi devant la richesse des fonds :

« Ne considère par ce site comme un simple rassemblement de livres et de papiers : examine-le avec attention et tu y trouveras un trésor de connaissance. L'homme studieux devra y venir en visite tous les jours et il y trouvera une mémoire des traces des temps passés³⁶ ».

Les archives demeurent réserve d'authenticité, trésor et patrimoine royal, mais leur ouverture relative sert aussi à démontrer la grandeur, l'indépendance et la supériorité nationales, elles sont une source de fierté et de puissance espagnoles par rapport à d'autres États en situation de souffrance documentaire.

Avec le développement d'un nationalisme nouveau et du mouvement culturel de *Renaixença* (« Renaissance »), les Archives de la Couronne acquièrent au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle un autre statut : celui de monument national catalan, de terrain de mission intellectuelle. Elles symbolisent la richesse inépuisable d'une culture luttant pour sa reconnaissance. Alors que l'on perçoit la menace « chaque jour plus imminente de recherches nouvelles réalisées par des étrangers », le travail aux archives doit participer au *redreç*, le redressement catalan. Pour Antoni Rubió y Lluch, fondateur de l'Institut d'Estudis Catalans en 1907 et éditeur l'année

36. *No consideres este sitio como una mera reunion de libros y de papeles : examínalo con detención y hallarás un tesoro de conocimientos. El hombre estudioso debería visitarlo todos los días y hallaría una memoria de las huellas de pasados tiempos* (M. MILÀ Y FONTANALS, *Noticia de la vida y escritos de Don Próspero de Bofarull y Mascaró, op. cit.*, p. 49, n. 2).

suivante des « Documents pour l'histoire de la culture catalane médiévale », la jeunesse investie dans cette tâche

« est celle qui doit nous racheter de la honte que ce soient les étrangers qui fassent l'inventaire de notre héritage intellectuel, et d'une autre honte encore, celle d'avoir à faire le tri de nos trésors, le bilan de notre richesse, répartie en grande quantité dans les principaux centres culturels d'Europe, où l'on a sauvé en partie ce que dans des heures amères d'inconscience, nous n'avons pas su apprécier comme il se devait et conserver, quand nous ne l'avons pas détruit stupidement. Ils nous rendront tout ce qui est nôtre, en mettant fin une fois pour toutes aux pénétrations intellectuelles pacifiques qui, pour notre malheur, sont encouragées par les propres fils de la terre, sans penser qu'elles sont signe de mort et d'anéantissement de l'esprit national³⁷ ».

Cette période d'euphorie identitaire est remise en cause par la guerre civile, durant laquelle les archives donnent lieu à des

37. *Aquesta juvenut es la que ha de redimirnos de la vergonya de que'ls extrangers ens inventariïn la nostra heretat intel·lectual, y la que'ns ha de fer la tria dels nostres tresors, el balanç de la nostra riquesa, esbargida en gran cantitat pels principals centres culturals d'Europa, ont s'ha salvat, en part, lo que en amargues hores d'inconsciencia no saberem degudament apreciar ni conservar, quan no ho destruïrem estupidament. Ell'ns retornarà tot lo que es ben nostre, posant fi d'una vegada a les penetracions pacífiques intel·lectuals, encoratjades per dissort nostra pels propis fills de la terra, sense pensar que son signe de mort y d'anorreament de l'ànima nacional* (A. RUBIÓ I LLUCH, *Documents per l'història de la cultura catalana mig-èval*, 2 vol., Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1908-1921 [rééd. facsimil sous le titre *Documents per a la història de la cultura catalana medieval*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 2000 (Memòries de la Secció Històrico-arqueològica, 54/1-2)], t. I, p. xiv).

usages idéologiques diamétralement opposés. Le Service de défense du patrimoine artistique national y expose par exemple en 1939 des pièces d'art et des manuscrits saisis lors de la *retirada*, afin de démontrer que les partisans de Franco sont les seuls garants valables de l'intégrité du patrimoine espagnol³⁸. Pendant la dictature, le discours sur les archives revêt ensuite deux dimensions principales, parfois entrelacées : leur abondance offre un témoignage d'une première hégémonie hispanique compatible, au moins en façade, avec l'historiographie nationaliste du régime, tandis que l'exaltation de l'archive peut aussi constituer une façon voilée de maintenir vivace une Catalogne bâillonnée³⁹. Après

38. *El Servicio de Defensa del Patrimonio Artístico Nacional, al exponer estas obras, pertenecientes a la Biblioteca Nacional de Madrid y al Real Monasterio de San Lorenzo del Escorial, pretende dar a conocer en Barcelona algo de lo que salió de Madrid durante la dominación roja con destino al extranjero y que el rapidísimo avance del Ejército Español en Cataluña sorprendió en la villa de Perelada, en el Palacio de los Rocaberti, hoy propiedad de don Miguel Mateu. Allí, entre otras muchas cosas, se encontraron tres cajas que al ser abiertas en Barcelona se vió que contenían buena parte de los fondos de manuscritos y de la sección de raros de los citados Biblioteca y Monasterio* (Ministerio de Educación Nacional, Servicio de Defensa del Patrimonio Artístico Nacional, *Exposición de manuscritos y raros de la biblioteca nacional en el Archivo de la Corona de Aragón*, Barcelona, noviembre de MCMXXXIX – Año de la victoria).

39. Cette tension est notamment perceptible dans certains écrits du directeur des Archives de la Couronne d'Aragon, Jesús Ernesto Martínez Ferrando : *he intentado dar en estas páginas una breve idea de los tres Archivos Históricos de España, que, por la documentación que tradicionalmente conservan, posee cada uno de ellos un marcado carácter propio, relativo a un amplio período de nuestro pasado, y al mismo tiempo un valor que trasciende más allá de nuestra fronteras, interesando la conservación de sus papeles no sólo a España, no sólo a Europa, sino también a todo el Mundo Nuevo que se descubrió a fines del siglo XV más allá de las*

1975, ce dernier discours l'emporte et participe au mouvement de catalanisation de l'histoire et de la société. La richesse des archives légitime et facilite un processus de récupération et de construction historiographique nationale⁴⁰. Avec le rétablissement de la *Generalitat*, un enseignement renouvelé de la langue, le maintien à travers les siècles d'archives quasiment intactes est perçu comme une preuve

aguas del océano, jamás surcadas, gracias al impulso expansivo y emprendedor de nuestra raza. Me refiero al Archivo de la Corona de Aragón, al Archivo General de Simancas y al Archivo General de Indias. El primero procede de la hegemonía de Aragón en el Mediterráneo, el segundo de la hegemonía de España en Europa, el tercero de la hegemonía de España en el mundo [...] es nuestro intento exaltar una vez más por medio de estas páginas, de una manera breve y sucinta, los tres citados Archivos históricos de España, tan destacados cada uno de ellos dentro de su propio carácter, y tan principales, tan esenciales entre los tesoros que de su glorioso pasado guarda con orgullo nuestra nación (J. E. MARTÍNEZ FERRANDO, *Tres Archivos de España*, Barcelone, 1950, p. 11-12 [il s'agit d'un opuscule composé à la demande de l'association des bibliophiles de Barcelone]). Sur son parcours, voir en première approche la notice qui lui est consacrée dans G. PASAMAR ALZURIA et I. PEIRÓ, *Diccionario Akal de Historiadores españoles contemporáneos*, Madrid, Akal, 2002, p. 394-395 (avec une riche bibliographie). Sur le travail des historiens en Catalogne et à Valence durant le franquisme, voir, pour une vue d'ensemble synthétique, A. FURIÓ, « La historiografía catalana sota el franquisme », dans *Història de la historiografia catalana, Jornades Científiques de l'Institut d'Estudis Catalans (Barcelona, 23, 24 i 25 d'octubre de 2003)*, éd. A. Balcells, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans. Secció Històrico-Arqueològica, 2004 (Sèrie Jornades científiques, 18), p. 205-228.

40. Sur ce processus et les enjeux historiographiques afférents, je me permets de renvoyer pour une première orientation à C. GUIU et S. PÉQUIGNOT, « Historiographie catalane, histoire vive. À propos de quelques ouvrages récents », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 36/1, 2006, p. 285-306.

irréfutable de la continuité, de la résistance de la culture et de la nation catalanes. Néanmoins, ce processus crée des heurts, car les archives forment un patrimoine disputé entre l'État espagnol, la Catalogne et d'autres communautés autonomes (Valence, Baléares, Aragon). Chacun insiste sur le caractère unique et universel des fonds pour mieux revendiquer le droit de les contrôler⁴¹.

L'absence de texte joue également un rôle essentiel pour ces divers usages idéologiques des archives. Le contraste entre l'abondance catalane et la parcimonie des fonds voisins castillans et français forme un topos récurrent dans les écrits et les conversations, et un complexe de supériorité archivistique alimente la conscience nationale. Il se nourrit aussi de la dénonciation des pertes infligées aux archives catalanes par des étrangers : la richesse documentaire du pays devrait être plus grande encore si l'on pouvait obtenir restitution des pièces saisies par les érudits des ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles⁴², si les troupes napoléoniennes n'avaient pas pillé l'abbaye de Montserrat et volé des pièces qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, un reproche souvent formulé avec le sourire aux chercheurs français : si des textes ont disparu, ... vos ancêtres en sont peut-être responsables, mais... nous vous sommes reconnaissants de venir ici reconnaître la supériorité de nos fonds...

41. Le conflit est évoqué par C. LÓPEZ RODRÍGUEZ, « Orígenes del Archivo de la Corona de Aragón », art. cité.

42. L'un des exemples les plus célèbres est celui de Don Salazar de Castro, qui a prélevé dans différentes archives espagnoles, notamment catalanes et aragonaises, des pièces aujourd'hui déposées dans un fonds spécifique à la Real Academia de Madrid.

Dans ces archives comme dans d'autres, l'abondance et l'absence de documents ne sont donc pas seulement des données quantifiées, immuables, neutres et objectivées. Elles varient de nature et de degré selon l'accessibilité, les évolutions institutionnelles et les intérêts des chercheurs ; elles servent d'arguments dans des discours qui, si l'on n'y prend garde, peuvent orienter de façon insidieuse le travail. Entre le médiéviste qui met en exergue l'immensité des fonds explorés pour donner du relief à son œuvre et le propos engagé exaltant le caractère unique des Archives de la Couronne d'Aragon, la paroi est en effet souvent poreuse – d'autant que l'on peut être sommé de prendre une position politique sur la question du nom et des détenteurs légitimes de ces archives : « l'État central », la Catalogne, les communautés autonomes concernées ? Que l'on se livre ou non à cet exercice périlleux – tel n'est pas ici le propos –, l'utilisation de ces fonds très importants place également de façon récurrente les médiévistes face à une même difficulté lorsqu'ils recourent également à d'autres archives pour leurs recherches : un net déséquilibre entre les dépôts abritant « leurs sources », ce qui affecte profondément les méthodes d'investigation et les résultats obtenus.

Dans l'atelier, des déséquilibres

À bien des égards, les archives de Catalogne jouent pour les historiens un rôle d'aimant et la Couronne d'Aragon celui de laboratoire méditerranéen pour des champs très divers de la médiévistique contemporaine : études sur le genre, les

minorités, les ordres religieux, etc.⁴³ À un moment où les cadres nationaux d'écriture de l'histoire médiévale s'avèrent largement dépassés, la richesse de la documentation apparaît comme une opportunité exceptionnelle pour développer des problématiques originales. Depuis des horizons géographiques et intellectuels très variés, l'on vient donc chercher dans ces archives des configurations documentaires que l'on désespère de trouver ailleurs⁴⁴.

Le phénomène classique du déséquilibre des fonds constitutifs des corpus peut alors revêtir des proportions extrêmes. En ce qui concerne la diplomatie royale, ont ainsi été préservés pour le seul règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327) plusieurs centaines d'instructions, de procurations, de sauf-conduits, de lettres de créance sous forme d'originaux ou, le plus souvent, de copies, ainsi que des milliers de lettres échangées entre souverains, ou bien entre souverains et ambassadeurs⁴⁵. Or, dans les archives royales castillane et portugaise (Arquivo de la Torre do Tombo, Archivo de Simancas), on ne conserve pour les années 1250-1450 que quelques dizaines d'accréditations, de pouvoirs et d'instructions, et les correspondances d'ambassadeurs ne sont

43. On renonce ici à présenter un panorama global de cette production historiographique considérable.

44. Voir par exemple les différents bilans rassemblés dans *Catalunya i Europa a través de l'Edat Mitjana. Reunió científica. V Curs d'Estiu Comtat d'Urgell (Balaguer, 13 i 14 de juliol del 2000)*, coord. F. Sabaté et J. Farré, Lérída, Pagès Editors, 2002.

45. Pour de plus amples développements, voir S. PÉQUIGNOT, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009 (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 42).

guère plus nombreuses. L'Empire et le royaume de France sont un peu mieux dotés, mais guère avant le milieu du XIV^e siècle, et les documents diplomatiques conjugués des archives impériales de Vienne, de la Bibliothèque et des Archives nationales françaises sont, en ce domaine, loin d'être équivalents à ceux des Archives de la Couronne d'Aragon pour la période considérée. Seules les archives anglaises conservent des fonds comparables⁴⁶. Cette dissymétrie s'explique par les atteintes portées à certaines archives – les fonds castillans et, plus encore, les archives angevines de Naples ont été frappés par des destructions massives⁴⁷ – mais aussi par la variété des pratiques d'enregistrement. Dans la couronne d'Aragon, à la différence de la chancellerie française, on garde en effet dès la fin du XIII^e siècle la copie des documents à valeur non perpétuelle⁴⁸.

Cette abondance d'écrits n'est pas exclusivement « aragonaise », « catalane » ou « valencienne », car les Archives de la Couronne abritent également de très nombreuses lettres adressées par des rois, des princes, des nobles, des villes et des prélats étrangers⁴⁹. Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant d'archives « parfaites » ou « complètes », qui réuniraient

46. S. PÉQUIGNOT, « Figures et normes de comportement des ambassadeurs dans les documents de la pratique. Un essai d'approche comparative (ca. 1250-ca. 1440) », dans *Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier de la fin du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle*, éd. S. Andretta, S. Péquignot et J.-C. Waquet, Rome, École Française de Rome, 2012 (Collection de l'École française de Rome) [à paraître].

47. Sur la destinée des archives angevines, voir la contribution de Gian Luca Borghese à ce numéro des CHETL.

48. Ceci explique la présence massive d'accréditations, d'instructions, de pouvoirs et de lettres dans les registres.

l'ensemble des pièces produites par les parties lors des échanges diplomatiques. Il manque en effet plusieurs pans essentiels de la documentation, détectables seulement par fragments : les instructions aux ambassadeurs étrangers, leurs correspondances avec leurs mandants, leurs rapports, leurs sauf-conduits et leurs lettres de créance. D'autres limites des archives, d'autres disparitions sont aussi apparues en cours d'analyse. Par exemple, avant la mise au net des instructions aux ambassadeurs, des brouillons attestent d'un intense travail préalable de définition et de contrôle de leur parole, mais ils ont pour la plupart disparu⁵⁰. La complétude des archives s'avère de la sorte bien évidemment une illusion, mais l'apparition sous forme d'épaves dispersées de pièces exceptionnelles possède une indéniable valeur d'indice pour l'analyse de pratiques difficiles à percevoir ailleurs.

Le volume des archives offre en outre la possibilité de la quantification pour les missions accomplies, le coût de la diplomatie ou la fréquence des termes employés afin de qualifier les ambassadeurs. Leur variété permet de recourir à des échelles d'analyse complémentaires, depuis les typologies documentaires aux rencontres royales en passant par la

49. Certaines d'entre elles sont même copiées dans des registres de chancellerie afin de rendre plus compréhensible la correspondance des rois d'Aragon.

50. Sur ce point particulier, voir S. PÉQUIGNOT, « Les instructions aux ambassadeurs des rois d'Aragon (xiii^e-xv^e siècles). Jalons pour l'histoire de la fabrique d'une parole royale efficace », *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 31, 2008, p. 17-43 [en ligne sur Persée : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cehm_0396-9045_2008_num_31_1_1858]

prosopographie, tandis que la relative continuité des séries a pu servir à l'écriture d'histoires diplomatiques traditionnelles très détaillées. Malgré sa portée évidemment restreinte, l'exemple de la diplomatie permet par conséquent de souligner l'utilité d'envisager dans une configuration très déséquilibrée les archives abondantes non seulement comme un témoignage positif de données factuelles, mais aussi comme des révélateurs de nouvelles absences. Il invite à jouer de la comparaison pour questionner les vides des autres archives et, plus généralement, à mettre à profit les décalages existant pour cerner les limites de la documentation médiévale.

La nécessité de composer avec des séries discontinues et des archives très inégalement fournies apparaît également dans une deuxième enquête, en cours, qui concerne le « temps de la désobéissance » dans le royaume de Majorque, entre 1324 et 1326⁵¹. Il s'agit d'une période de querelle de succession après la mort du roi Sanche III, où l'on assiste à une violente opposition entre le roi d'Aragon désireux de récupérer le trône et les partisans du neveu du roi défunt qui n'est encore qu'un enfant. Le royaume se divise alors *de facto* entre ses différents territoires, le comté de Roussillon, la procuration de Cerdagne, les Baléares, Montpellier. Une ligue menée par les hommes de Perpignan prend à cette occasion le pouvoir en Roussillon, et ses opposants la dénoncent pour sa

51. En guise de première approche, voir S. PÉQUIGNOT, « Les écrits du 'temps de la désobéissance' (Roussillon, 1324-1326) », dans *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident). Actes du 39^e Congrès de la SHMESP (Le Caire, 30 avril-5 mai 2008)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009 (Histoire ancienne et médiévale, 102), p. 211-224.

« désobéissance ». Pour reconstituer l'histoire de ces années de négociations, d'escarmouches militaires et de conflits internes, en particulier pour comprendre le mouvement des « désobéissants », il faut alors faire feu de tout bois documentaire et user de pièces issues de fonds d'importance et de nature extrêmement diverses. Aux archives départementales des Pyrénées-Orientales (Perpignan) comme à l'*Arxiu del regne de Mallorca* (Palma de Majorque), les registres des rois de Majorque ont disparu, et il en va de même pour ceux des consuls de Perpignan relatifs aux années du conflit. Les trois cartulaires de la ville (*Livre vert mineur*, *Livre vert majeur* et *Cartulaire de Perpignan*) ne contiennent pour leur part aucune mention contemporaine des événements, et il ne subsiste aucune série continue d'écrits produits par les autorités au pouvoir dans le comté durant le « temps de la désobéissance », seulement des pièces éparses, des renseignements indirects : quelques actes originaux ; des copies, peu nombreuses, dans les registres des procureurs du roi de Majorque en Roussillon. Cette relative dépression documentaire peut néanmoins être partiellement comblée par le recours à des fonds « étrangers », notamment aux Archives de la Couronne d'Aragon. Plusieurs dizaines de lettres expédiées par les Roussillonnais sont en effet conservées dans les archives de leurs destinataires. Parallèlement, le pape, les rois d'Aragon, de France et de Naples, des infants, des ambassadeurs, des informateurs, des intermédiaires et des officiers s'écrivent au sujet de cette affaire plusieurs centaines de lettres. Porteuses d'ordres ou d'informations, armes de persuasion stratégique et de combats rhétorico-diplomatiques, certaines contiennent également de précieux renseignements

sur la situation interne du comté. L'état de la terre est donc autant voire mieux connu à l'aide de pièces conservées ailleurs que grâce aux actes produits par les autorités en place.

L'analyse de ce qui pourrait apparaître au premier abord comme un simple phénomène de conservation des « sources » offre dans ce contexte un éclairage utile pour caractériser le mouvement de « désobéissance ». Lorsque celui-ci a été vaincu en 1326, l'on a en effet procédé à Perpignan et dans tout le Roussillon à une *damnatio memoriae* des actes de ce qui devint dès lors le « temps de la désobéissance ». Ce processus a résulté d'un pacte entre le nouveau pouvoir – l'infant Philippe de Majorque, tuteur du roi Jacques III – et les anciens ligueurs. Autrement dit, si l'on ne parvient pas à saisir dans la documentation roussillonnaise les motifs et les formes du mouvement de désobéissance, c'est parce que tous s'étaient mis d'accord pour l'oublier. L'écriture de cette histoire reste alors possible seulement grâce à l'appétit en informations que montrent des puissances étrangères intéressées par un Roussillon grevé de dissensions, un appétit dont les Archives de la Couronne d'Aragon conservent les traces les plus volumineuses.

L'exemple du « temps de la désobéissance » conduit à conclure en plaidant à nouveau pour que l'on prête dans ces situations de décalage documentaire flagrant une attention soutenue aux processus de rédaction, d'utilisation, de conservation et, le cas échéant, aux modalités de destruction des pièces dans chacun des dépôts d'archives concernés. La dissymétrie des fonds s'avère alors un véritable objet d'étude et une chance pour l'historien, car elle rend plus visibles les

différences de traitement de la documentation par les protagonistes, mais aussi des enjeux parfois décisifs liés aux usages et aux fonctions de l'écrit. Une approche comparatiste peut ainsi affiner le regard critique nécessaire face aux configurations institutionnelles postérieures des archives et aux discours dominants sur leur profusion. Enfin, il paraît également important d'user de l'abondance des écrits pour cerner au mieux les limites de la documentation et, partant, celles de nos propres discours d'historien. Une façon, en sorte, de ne pas tomber dans le puits sans fond des archives catalanes ou de ne rien trouver, mais, plutôt, de cheminer sur le flanc de la montagne documentaire, en regardant le vide, la *nada*, sans trop avoir le vertige.